



Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour
Date: 14 janvier 2022 WFP/EB.1/2022/7-A/3
Original: anglais Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de pPlan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)

Durée	1 ^{er} mars 2022–31 décembre 2026
Coût total pour le PAM	69 515 111 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Le présent plan stratégique multipays pour les Caraïbes pour 2022–2026 couvre 22 pays et territoires d'outre-mer, qui sont tous classés parmi les petits États insulaires en développement¹. Ces pays et territoires des Caraïbes rencontrent des difficultés comparables pour gérer les vulnérabilités économiques, financières, géographiques et climatiques qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes les plus vulnérables, en particulier en cas de crise. L'approche multipays permet d'apporter un soutien aux gouvernements dans le cadre d'initiatives tant régionales que nationales, en ayant recours à des méthodes mieux coordonnées et ciblées et en obtenant des résultats plus durables.

¹ Ces 22 pays et territoires sont les suivants: Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyana, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sint Maarten, Suriname et Trinité-et-Tobago.

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
Courriel: lola.castro@wfp.org

M. R. Chapman
Directeur de pays par intérim
Bureau multipays – Caraïbes anglophones et néerlandophones
Courriel: regis.chapman@wfp.org

Les risques conjugués découlant de la pandémie de maladie à coronavirus 2019, des problèmes économiques persistants, des aléas climatiques et des autres menaces créent des difficultés dans les pays et les territoires de la région caraïbienne et pourraient les empêcher d'atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17 d'ici à 2030.

La pandémie continue d'avoir de graves conséquences socioéconomiques dans les pays et les territoires des Caraïbes, qui sont déjà endettés et dépendent fortement des marchés extérieurs pour répondre aux besoins de leurs populations concernant les produits industriels, alimentaires et autres. Depuis le début de la pandémie, l'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée dans les Caraïbes. En février 2021, sur une population de 7,1 millions de personnes, 2,7 millions souffraient d'insécurité alimentaire². Les pays des Caraïbes sont également exposés à des aléas naturels comme les ouragans, les tempêtes, les inondations, la sécheresse et les éruptions volcaniques. Au cours des sept dernières décennies, sur les 511 catastrophes qui ont frappé les petits États insulaires en développement dans le monde entier, 324 ont eu lieu dans les Caraïbes, et le rapport entre le montant des dommages et le produit intérieur brut y est six fois plus élevé que dans les pays plus importants³. La fréquence et l'intensité des catastrophes liées au climat semblent aller en augmentant, ce qui remet en cause les acquis importants du développement, paralyse les capacités d'intervention nationales et menace les progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Par l'intermédiaire de la Communauté des Caraïbes, les Caraïbes sont dotées d'un cadre de coopération régionale, qui a conduit à la création d'organismes comme l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle. Cette approche régionale est un élément essentiel pour surmonter les difficultés communes et s'efforcer d'acquérir une résilience face aux aléas climatiques, de gérer les catastrophes naturelles et d'améliorer la sécurité alimentaire; elle constitue un point de départ important pour influencer sur la formulation des politiques et des stratégies au niveau national.

Le présent plan stratégique multipays concorde avec le Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour les Caraïbes pour 2022–2026, de manière qu'il puisse contribuer aux priorités régionales et nationales. En appuyant les mesures relatives à la préparation qui renforcent les systèmes de gestion des risques de catastrophe et de protection sociale, le PAM fera en sorte que les personnes vulnérables de la région des Caraïbes puissent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels en période de crise. Parmi les domaines dans lesquels le PAM œuvrera à cette fin figurent le renforcement de la gestion et de la coordination de l'ensemble des maillons de la chaîne d'approvisionnement, l'analyse de la vulnérabilité, la gestion et la numérisation des données, le financement des risques de catastrophe et la résilience des systèmes alimentaires. Le présent plan stratégique multipays contribuera à améliorer la capacité d'adaptation des populations, des communautés et des institutions des Caraïbes afin qu'elles puissent gérer les risques liés au climat et aux catastrophes de manière inclusive et en tenant compte de la problématique femmes-hommes.

² Communauté des Caraïbes (CARICOM) et al. 2021. *Caribbean COVID-19 Food Security and Livelihoods Impact Survey*, Rapport régional succinct, février 2021.

³ Fonds monétaire international. 2018. *Bracing for the Storm*, Finance and Development, mars 2018, vol. 55, No. 1.

Le présent plan stratégique multipays complète le plan stratégique multipays provisoire établi pour les Caraïbes pour 2020-2021 en ajustant son approche du renforcement des capacités, en mettant en place des mesures destinées à améliorer la pérennité des activités de préparation et en développant la capacité régionale et nationale d'intervention en cas de catastrophe sans assistance extérieure. Le PAM continue d'approfondir les relations établies avec les gouvernements et d'étudier les nouvelles possibilités de dépasser le clivage entre action humanitaire, développement et paix et de mettre au point des solutions novatrices pour faire face aux difficultés rencontrées dans les Caraïbes, grâce à des partenariats avec des organismes des Nations Unies, des institutions régionales, des institutions financières internationales et d'autres entités.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026) (WFP/EB.1/2022/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 69 515 111 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte multipays

1. Abritant 7,9 millions de personnes⁴, les 22 pays et territoires d'outre-mer qui font l'objet du présent plan stratégique multipays (PSMP) s'étendent des Bahamas au Nord au Guyana et au Suriname en Amérique du Sud et au Belize en Amérique centrale. Ils sont tous classés parmi les petits États insulaires en développement (PEID) en raison de leur petite taille, de leur environnement naturel fragile et de leur vulnérabilité face aux effets du changement climatique. Leur population varie de 2,9 millions d'habitants en Jamaïque à 4 977 à Montserrat, et la densité de population va de 4 habitants par kilomètre carré au Suriname et au Guyana à 1 209 à la Barbade. La population des Bermudes, des Îles Caïmanes et de Sint Maarten est exclusivement urbaine, alors qu'à Sainte-Lucie et à Antigua-et-Barbuda, 19 pour cent et 25 pour cent de la population, respectivement, vivent en milieu urbain.
2. Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant allant de 4 1815 dollars (Belize) à 14 070 809 dollars (Bermudes), ces pays et territoires sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire inférieur, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé. Au cours de la dernière décennie, la croissance économique des pays des Caraïbes a été faible, atteignant en moyenne 0,8 pour cent par an; ils ont pris du retard sur les pays en développement depuis 1970 et sur les pays développés depuis 1980. On observe un effet de convergence, les économies les plus riches (celles d'Aruba, des Bahamas, des Bermudes, des Îles Caïmanes et de Sint Maarten) enregistrant toutes une baisse du PIB par habitant à long terme, tandis que les pays ayant un revenu inférieur se développent plus rapidement, à l'exception du Belize et de la Jamaïque où le taux de croissance est faible.
3. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) continue d'avoir des conséquences désastreuses sur la région, où le PIB a reculé en moyenne de 7,9 pour cent en 2020. Le Guyana est le seul pays ayant enregistré une croissance⁵, du fait de la découverte récente d'hydrocarbures. Les économies tributaires du tourisme, qui ont affiché un recul à deux chiffres en 2020, ont été plus fortement touchées. D'après les prévisions, ces pays mettront plusieurs années à se relever; le Fonds monétaire international s'attend à ce que le nombre de touristes internationaux retrouve progressivement son niveau d'avant la crise au cours des trois prochaines années⁶ et prévoit des taux de croissance de 2,4 et de 4,4 pour cent en 2021 et en 2022 respectivement pour les pays tributaires du tourisme et de 4 et 11,4 pour cent pour les pays exportateurs.
4. Pour faire face aux conséquences de la COVID-19, des mesures monétaires et budgétaires exceptionnelles ont été prises, consistant à augmenter les dépenses consacrées à la santé et à la protection sociale, aux programmes de reports et de crédits d'impôt et au soutien apporté aux secteurs de l'économie sinistrés. Ces dépenses supplémentaires s'ajoutent à un niveau d'endettement déjà insoutenable. Les Caraïbes ont le ratio de l'endettement rapporté au PIB le plus élevé au monde: il atteignait en moyenne 64,1 pour cent du PIB en 2019, chiffre largement supérieur au niveau recommandé de 55 pour cent, au-delà duquel l'accroissement de la dette réduit la croissance économique⁷. On estime qu'à la fin de 2020, les ratios de l'endettement rapporté au PIB étaient supérieurs à 100 pour cent dans six pays⁸. La dette publique du Belize a bondi, passant de 98 pour cent en 2019 à 126 pour cent

⁴ Banque mondiale. [Données sur la population](#).

⁵ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2021. [Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean 2020](#).

⁶ Fonds monétaire international. [Outlook for Latin America and the Caribbean: An intensifying Pandemic](#). 26 juin 2020.

⁷ Organismes des Nations Unies dans les Caraïbes. 2021. [Caribbean Common Multi-Country Analysis \(CMCA\)](#).

⁸ Ibid. Les six pays concernés sont les suivants: Antigua-et-Barbuda, Aruba, Belize, Barbade, Jamaïque et Suriname.

en 2020, et une tendance comparable est attendue dans l'ensemble des Caraïbes⁹. Si l'on ne fait rien, ces tendances de croissance faible et d'endettement élevé continueront de saper les acquis du développement, aggravant ainsi la vulnérabilité et les inégalités. Les mesures budgétaires prises précédemment ont essentiellement consisté à augmenter les taxes sur la valeur ajoutée sur les produits alimentaires de base, à imposer un gel des salaires dans le secteur public et à opérer des coupes dans les programmes de santé, d'éducation et de protection sociale, mesures qui sont toutes préjudiciables aux ménages vulnérables.

5. Ces dernières années, l'impact du service de la dette, qui détourne des ressources du développement social, s'est traduit par une stagnation ou un recul du développement humain. Dans les pays des Caraïbes, le taux de croissance annuel de l'indice de développement humain s'établit en moyenne à 0,3 pour cent, chiffre le plus faible de toutes les régions et largement inférieur à la moyenne mondiale de 0,61 pour cent par an¹⁰. Les inégalités restent importantes, les indicateurs relatifs aux inégalités entre les êtres humains étant compris entre 15,9 (Jamaïque et Barbade) et 26 (Suriname), contre une moyenne de 17,6 dans les pays considérés comme ayant un niveau de développement humain élevé et une moyenne de 20,2 à l'échelle mondiale¹¹.
6. Le taux de pauvreté varie dans l'ensemble de la région, allant de 41 pour cent au Belize à 13 pour cent aux Bahamas¹². La pauvreté et la vulnérabilité sont de nature intersectionnelle, la pauvreté étant plus répandue parmi les femmes, les ménages dirigés par une femme et les ménages autochtones. Dans les Caraïbes orientales, un enfant (de 0 à 14 ans) sur trois vit dans la pauvreté et un sur 25 est dans une situation d'extrême pauvreté. Un nombre important d'entre eux appartiennent à des ménages dirigés par une femme, des ménages nombreux ou des ménages comptant des migrants¹³.
7. Avant la pandémie, le taux de chômage des jeunes dans les Caraïbes orientales atteignait 26 pour cent, soit près de trois fois plus que celui des adultes qui était de 9 pour cent¹⁴. Le chômage, qui est plus répandu chez les femmes (30 pour cent) que chez les hommes (24 pour cent)¹⁵, a augmenté dans tous les groupes d'âge à cause de la COVID-19¹⁶. D'après le rapport régional succinct de février 2021 sur les résultats de l'étude sur l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence menée par le PAM et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), 63 pour cent des personnes interrogées ont fait état d'une perte d'emploi ou d'une diminution des revenus au sein de leur ménage depuis le début de la pandémie. Les personnes interrogées parmi les groupes ayant les plus faibles revenus, les migrants de langue espagnole et les jeunes étaient les plus gravement touchées. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes estime qu'à la suite de la pandémie, les taux de pauvreté retrouveront leurs niveaux de 2006, ce qui remettra en cause les progrès accomplis en une décennie en matière de développement. D'après des données datant du début de 2020, le taux d'extrême pauvreté a presque triplé

⁹ Gouvernement du Belize. 2021. Mars 2021.

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques et al. 2019. *Latin American Economic Outlook 2019: Development in Transition*.

¹¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Human Development Reports: Coefficient of Human Inequality*.

¹² Banque mondiale. *Belize Social Protection Inclusion Project (P172956) Project Information Document (PID); et The Bahamas*.

¹³ Organismes des Nations Unies dans les Caraïbes. 2021. *Caribbean Common Multi-Country Analysis (CMCA)*.

¹⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, (UNICEF), Commission de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) et Organisation internationale du Travail. 2020. *Youth Unemployment in Barbados and the OECS Area. A Statistical Compendium*.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Organismes des Nations Unies dans les Caraïbes. 2021. *Caribbean Common Multi-Country Analysis (CMCA)*.

- en Jamaïque par rapport à 2019 et est passé de 15 à 20 pour cent au Belize au cours de la même période¹⁷.
8. Malgré les progrès accomplis en faveur de l'égalité entre les sexes, les femmes font face à des inégalités sur le marché du travail, sont victimes de nombreux actes de violence sexuelle et sexiste et se heurtent à des obstacles limitant leur participation à la vie dans la société et à la vie politique sur un pied d'égalité. Selon l'indice d'inégalité de genre de 2019, les pays des Caraïbes se situent entre le 58^{ème} rang (Barbade) et le 122^{ème} rang (Guyana)¹⁸. Les femmes ont un taux de chômage plus élevé que les hommes, sont sous-représentées dans les postes de responsabilité et sont davantage susceptibles d'occuper des emplois précaires et mal payés, sans avantages en matière de protection sociale, malgré leur niveau d'instruction supérieur. La COVID-19 aggrave les disparités entre les sexes, car les femmes sont sur-représentées dans les secteurs du tourisme, des services et des soins et doivent assumer une plus grande part des soins aux enfants et des tâches ménagères en raison des dispositions prises pour lutter contre la pandémie¹⁹.
 9. Plus de 80 000 réfugiés et migrants vénézuéliens vivent dans les pays visés par le PSMP, Trinité-et-Tobago figurant parmi les pays en accueillant le plus grand nombre en proportion de leur population²⁰. Les taux d'émigration sont également élevés et il existe une forte dépendance à l'égard des envois de fonds, qui représentent près de huit fois le montant de l'aide publique au développement affectée à la région²¹. En 2017, 3 millions de personnes ont été déplacées dans plus d'une douzaine de pays et de territoires des Caraïbes à cause des ouragans²².
 10. La plus grave menace pesant sur la région est la crise climatique. Les PEID sont touchés de manière disproportionnée et les pertes annuelles prévues représentent près de 20 pour cent de l'ensemble des dépenses sociales, contre 1,2 pour cent en Amérique du Nord et moins de 1 pour cent en Asie centrale et en Europe. Les Caraïbes occupent la deuxième place parmi les régions du monde les plus exposées aux catastrophes; entre 1970 et 2016, la région a subi des dégâts d'un montant supérieur à 22 milliards de dollars, qui étaient directement imputables aux catastrophes. En moyenne, les catastrophes frappent 10 pour cent de la population des PEID contre 1 pour cent seulement dans les États plus grands²³. Pendant l'éruption volcanique de 2021 à Saint-Vincent-et-les Grenadines, 18 pour cent de la population a été évacuée et les cendres ont causé de graves dommages dans les îles voisines. D'après les estimations, l'ouragan Maria aurait coûté à la Dominique un montant équivalent à 226 pour cent de son PIB, et l'ouragan Ivan a coûté à la Grenade plus de 200 pour cent de son PIB en 2004. Les catastrophes peuvent également aggraver les inégalités, car les femmes doivent consacrer plus de temps aux soins et font face à des risques de violence et à des obstacles sociaux, économiques et politiques qui compromettent leur capacité de survie.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Human Development Reports (Rapports sur le développement humain): Coefficient of Human Inequality*.

¹⁹ CARICOM et al. 2021. *Caribbean COVID-19 Food Security and Livelihoods Impact Survey, Regional Summary Report*, février 2021.

²⁰ Inter-Agency Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela. *Refugees and Migrants from Venezuela in the Latin America and the Caribbean as of July 2021*. (carte).

²¹ Organismes des Nations Unies dans les Caraïbes. 2021. *Caribbean Common Multi-Country Analysis (CCMA)*.

²² Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Organisation internationale pour les migrations. 2020. *Advancing gender equality in environmental migration and disaster displacement in the Caribbean*.

²³ Fonds monétaire international. *Outlook for Latin America and the Caribbean: An intensifying Pandemic*. 26 juin 2020.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

11. Les progrès accomplis vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont variables dans cette région. D'après les données disponibles, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Dans l'ensemble de la région, les progrès les plus importants ont été accomplis en ce qui concerne l'ODD 7, suivi par l'ODD 13. S'agissant des ODD 2, 3, 5 et 16, de grandes difficultés restent à surmonter et, faute de données suffisantes, il est difficile d'évaluer les progrès vers la réalisation des ODD 1, 10 et 11. En 2020, la Jamaïque avait obtenu les meilleurs résultats de la région concernant les ODD, se classant au 84^{ème} rang sur 166 pays, et le Guyana les plus mauvais (124^{ème} rang); plusieurs États n'ont pas été inclus faute de données suffisantes²⁴.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

12. Les 13 pays pour lesquels des données sur les progrès réalisés au regard des ODD sont disponibles rencontrent des difficultés importantes ou majeures pour atteindre l'ODD 2 d'ici à 2030. Cinq pays²⁵ ont fait quelques progrès vers la réalisation de cet ODD, tandis que huit autres ont stagné ou régressé²⁶. La COVID-19 a entraîné de nouvelles augmentations du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

13. *Accès à l'alimentation.* La prévalence de la sous-alimentation varie entre 4,3 pour cent (Barbade) et 26,7 pour cent (Antigua-et-Barbuda), alors qu'elle était inférieure à 10 pour cent dans la plupart des pays avant la pandémie²⁷. Malgré une évolution positive, les Caraïbes ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre la cible 1 de l'ODD 2 d'ici à 2030. Le Belize, la Dominique, la Jamaïque et Sainte-Lucie enregistrent des taux croissants de sous-alimentation. La pandémie a aggravé la faim et la sous-alimentation; selon le rapport régional succinct de février 2021 concernant l'étude sur l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence menée par le PAM et la CARICOM susmentionné, 2,7 millions de personnes sur 7,1 millions²⁸ souffrent d'insécurité alimentaire dans l'ensemble des Caraïbes anglophones, contre 1,7 million en avril 2020. Le nombre de personnes qui se trouveraient en situation d'insécurité alimentaire grave a augmenté entre chaque série d'enquêtes, passant de 403 000 en avril 2020 à 407 000 en juin 2020 et à 482 000 en février 2021. Les moyens financiers étant le principal facteur déterminant pour la sécurité alimentaire dans la région, l'insécurité alimentaire touche de manière disproportionnée les ménages ayant de faibles revenus, notamment ceux qui dépendent de revenus dans le secteur informel ou d'emplois occasionnels, et parmi les personnes interrogées, les jeunes et les habitants de la Trinité-et-Tobago de langue espagnole.

²⁴ Sachs, J. et al. 2020. *Sustainable Development Report 2020. The Sustainable Development Goals and COVID-19.*

²⁵ Bahamas, Barbade, Belize, Guyana et Suriname.

²⁶ Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

²⁷ FAO et al. 2020. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*; et 2017. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017: Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire.*

²⁸ Les 22 pays et territoires comptent au total 7,9 millions d'habitants, mais certaines zones ont été exclues de l'analyse faute de données.

14. *Élimination de la malnutrition.* Les Caraïbes ont accompli des progrès constants dans la lutte contre le retard de croissance et sont en bonne voie pour atteindre la cible 2 de l'ODD 2 d'ici à 2030²⁹; toutefois, au Belize et au Guyana, la prévalence du retard de croissance est supérieure à 10 pour cent (15 et 11 pour cent respectivement). Avec une prévalence supérieure à 5 pour cent³⁰, l'émaciation soulève des inquiétudes à la Barbade, au Guyana et à la Trinité-et-Tobago. L'obésité et le surpoids demeurent un sujet de préoccupation, ainsi que le fardeau croissant des maladies non transmissibles, en particulier le diabète de type II, qui touche jusqu'à 25 pour cent des adultes. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans a augmenté plus rapidement qu'en Amérique du Sud et en Amérique centrale, passant de 4,2 pour cent en 1990 à 7 pour cent en 2019, et le taux d'obésité chez les adultes, qui atteint 24,7 pour cent, est près de deux fois plus élevé que la moyenne mondiale³¹. Les femmes risquent deux fois plus que les hommes de souffrir d'obésité et la Dominique, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago sont parmi les 14 pays du monde où l'obésité féminine est la plus répandue³².
15. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Les pays et les territoires ayant réorienté leurs investissements vers le tourisme et les services, le secteur agricole a périclité et la région est devenue fortement tributaire des importations de produits alimentaires. Onze pour cent de la population travaille dans le secteur agricole, contre 27 pour cent à l'échelle mondiale³³. Les ressources qui lui sont consacrées étant insuffisantes et les fonds publics limités, l'agriculture constitue presque toujours une activité économique marginale et en déclin, représentant seulement 4,1 pour cent du PIB, sauf au Guyana et au Belize³⁴. Les femmes sont sous-représentées dans le secteur agricole, dont elles constituent seulement 5 pour cent de la main-d'œuvre, contre 25 pour cent au niveau mondial. Cette situation est représentative de la répartition traditionnelle des rôles entre les femmes et les hommes et des inégalités systémiques, ainsi que de la dépendance des secteurs des services à l'égard de la main-d'œuvre féminine. L'âge moyen des travailleurs agricoles est en hausse, car les jeunes se détournent de ces emplois.
16. *Systèmes alimentaires durables.* En raison de la baisse du niveau de production agricole et de la progression du tourisme et de l'hôtellerie, les Caraïbes sont devenues fortement tributaires des importations de produits alimentaires. Sauf au Belize et au Guyana, les pays et les territoires importent au moins 50 pour cent de leurs denrées alimentaires et la majeure partie d'entre eux en importent plus de 80 pour cent. Les coûts afférents au transport et à l'importation sont responsables de la cherté des produits alimentaires, et les Caraïbes sont classées au deuxième rang à l'échelle mondiale pour ce qui est du coût d'un régime alimentaire sain (4,21 dollars par jour) et au troisième rang pour l'accès à un régime ayant un apport énergétique suffisant (1,12 dollar par jour); en conséquence, en 2017, 36,7 pour cent de la population n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement³⁵. En outre, les systèmes alimentaires sont très vulnérables face aux chocs économiques et climatiques, ainsi qu'aux variations des cours mondiaux des denrées alimentaires. Les mesures appliquées pour réduire la propagation de la COVID-19 continuent d'avoir un effet

²⁹ FAO et al. 2020. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.*

³⁰ Healthy Caribbean Coalition. 25 janvier 2017.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Banque mondiale. *Emplois dans l'agriculture.*

³⁴ Ibid.

³⁵ FAO et al. 2020. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.*

préjudiciable sur les prix des denrées alimentaires, l'accès aux marchés et les moyens d'existence, ce qui réduit la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins essentiels.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

17. *Cohérence des politiques.* Dans le plan stratégique multipays provisoire pour les Caraïbes (2020-2021) (PSMPP), le renforcement des systèmes de protection sociale et de leurs liens avec les interventions d'urgence était considéré prioritaire. Tous les gouvernements ont recours à la protection sociale pour atténuer les conséquences socioéconomiques de la COVID-19, mais le degré de maturité des systèmes et des politiques varie d'un endroit à l'autre de la région. Il faut renforcer les liens entre la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale, et actualiser les cadres directeurs et la législation afin de les harmoniser avec les cibles des ODD et de veiller à ce qu'ils soient suffisamment inclusifs et équitables et tiennent compte de l'évolution des risques et des besoins de la région.
18. *Diversification des sources de financement.* Le financement des activités de développement et des risques de catastrophe continue de constituer un défi majeur dans la région. Le service de la dette a pour effet de réduire les investissements en faveur des programmes sociaux, et l'aide publique au développement, qui ne représente que 0,7 pour cent du PIB régional, a diminué. Du fait de leur classement selon la catégorie de revenus, les pays et territoires visés par le PSMP ont un accès limité à l'aide publique au développement et aux ressources financières accordées à des conditions de faveur, mais ce classement ne tient pas compte de la vulnérabilité économique, financière, géographique et climatique des PEID. Le caractère récurrent des chocs climatiques et leur intensité croissante ont conduit à mettre au point des instruments de financement des risques comme la Société à portefeuille distinct du Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes (CCRIF SPC). Néanmoins, pour garantir la protection des plus vulnérables, il est essentiel de renforcer les capacités régionales et nationales de financement des risques de catastrophe, ce qui permettrait de mobiliser des ressources de manière plus prévisible, rapide et souple. Les investissements en faveur de stratégies globales de financement des risques climatiques, s'agissant notamment des liens avec la protection sociale, peuvent contribuer à améliorer la gestion des incidences financières des catastrophes. Le recours à un portefeuille diversifié d'instruments de financement des risques peut améliorer le rapport coût-efficacité des interventions d'urgence et du relèvement, en aidant à déterminer la manière la plus efficace de couvrir les pertes.
19. *Renforcement des capacités.* Les chocs récents ont fait apparaître des lacunes dans les capacités d'intervention nationales et régionales nécessaires pour venir en aide aux populations touchées de manière efficace. Un examen du mécanisme d'intervention régional de l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle (CDEMA) a mis en évidence un degré de confiance élevé envers la CDEMA et les équipes qu'elle envoie sur place. Néanmoins, il faut s'attacher davantage à renforcer les capacités du personnel affecté aux interventions et à s'attaquer aux problèmes logistiques persistants qui entravent le déploiement et l'acheminement des approvisionnements en temps voulu. Dans la stratégie globale régionale de gestion des catastrophes et le Cadre de résultats pour 2014-2024, les États participants se sont engagés à relever ces défis en appliquant une approche dynamique et intégrée de la gestion des risques de catastrophe. Il est reconnu dans cette stratégie que les liens entre la gestion des catastrophes, l'adaptation au changement climatique, le développement durable et la protection sociale sont essentiels pour réduire les risques.

20. *Partenariats mondiaux.* Cette région, qui attire des financements modiques de la part des donateurs et ne suscite guère leur intérêt, n'a pas suffisamment tiré parti de partenariats mondiaux solides; toutefois, à la suite de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les Nations Unies se sont engagées à combler ce que le Secrétaire général a appelé "un déficit historique de l'offre des Nations Unies relative au développement [à l'intention des bureaux multipays]". Le regain d'intérêt collectif suscité par les PEID, ainsi que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, offrent la possibilité de redynamiser les partenariats sur la sécurité alimentaire et la résilience face aux aléas climatiques.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

21. *Systèmes alimentaires.* La progression de l'obésité, la stagnation des taux de dénutrition et d'émaciation, le coût élevé d'un régime alimentaire sain et la vulnérabilité des PEID mettent en évidence qu'il est nécessaire de renforcer les systèmes alimentaires. Il est essentiel d'adopter à l'échelle des Caraïbes une approche des systèmes alimentaires qui accroisse la productivité, lève les obstacles au commerce, remédie aux problèmes logistiques et transforme les modes de consommation. La COVID-19 a mis en lumière la fragilité des systèmes alimentaires et la dépendance excessive à l'égard des importations, et la crise climatique aggrave la vulnérabilité. Le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires est lié aux investissements en faveur de la gestion des risques de catastrophe, y compris les systèmes d'alerte rapide, au financement des risques à plusieurs niveaux, à l'amélioration de l'accès aux subventions et aux ressources financières à des conditions de faveur, et à la consolidation des systèmes de protection sociale.
22. *Faire face aux chocs.* Les pays et territoires des Caraïbes sont de longue date habitués à faire face à divers chocs grâce à des structures de gestion des catastrophes et des programmes de protection sociale conçus pour répondre aux besoins des personnes pauvres et vulnérables. De nombreux systèmes utilisés pour gérer ces programmes reposent sur des procédures manuelles, ont une couverture insuffisante compte tenu de leur marge de manœuvre budgétaire limitée et ne peuvent pas être facilement adaptés pour faire face aux chocs. Les pays et les territoires rencontrent des difficultés pour intensifier la protection sociale de manière à surmonter les conséquences socioéconomiques de la COVID-19. Les liens entre les divers organismes gouvernementaux chargés de la protection sociale, des financements et de la gestion des risques de catastrophe sont souvent inadéquats et la fragmentation des programmes de protection sociale est courante. Dans bien des cas, les interventions traditionnelles utilisant les mécanismes de gestion des risques de catastrophe ne sont pas suffisantes pour empêcher la perte des acquis du développement.
23. *Atténuer les effets de la COVID-19.* Les mesures de prévention, de confinement et d'atténuation prises au niveau mondial et national ont eu de profonds effets sur l'emploi, les revenus, les prix des produits alimentaires et le bien-être. Dans un contexte de fortes inégalités, de vulnérabilité chronique et de pauvreté intergénérationnelle et multidimensionnelle, il se pourrait que ces effets sapent les acquis en matière de développement obtenus en plus de dix ans, ce qui entraînerait une aggravation rapide de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

24. *Capacités d'intervention d'urgence.* Du fait de leur petite taille et de leur marge de manœuvre budgétaire restreinte, les ressources et les capacités dont les États des Caraïbes disposent pour gérer individuellement des situations d'urgence de grande ampleur sont limitées. Le nombre croissant de catastrophes liées au climat, auquel s'ajoutent l'élévation du niveau de la mer et l'aggravation de la pauvreté et de la vulnérabilité, sont des sujets de préoccupation. Les approches régionales, telles que le mécanisme d'intervention régional de la CDEMA, offrent l'occasion de surmonter les contraintes budgétaires et techniques des divers pays et territoires; cependant, les dispositifs actuels de logistique et de distribution ne permettent pas d'apporter rapidement une aide appropriée aux populations touchées par des chocs. Il faut renforcer les capacités régionales, et également intensifier le prépositionnement du matériel de secours, pour que les interventions régionales soient efficaces.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

25. Le PSMPP était axé sur les trois effets directs stratégiques suivants: renforcement des capacités régionales et nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise; aide apportée aux populations touchées par les situations d'urgence; et fourniture d'un soutien logistique d'urgence efficace. Au cours de sa mise en œuvre, d'importants changements sont survenus dans ce contexte plurinational, avec l'aggravation de la vulnérabilité et l'augmentation rapide de l'insécurité alimentaire dues aux mesures d'atténuation des risques liés à la COVID-19, ce qui a contraint le PAM à adapter ses programmes pour répondre aux besoins persistants et croissants.
26. Compte tenu des difficultés liées à la marge de manœuvre budgétaire et à la dette, la pandémie de COVID-19, à laquelle se sont ajoutées les saisons consécutives des cyclones dans l'océan Atlantique, dont l'intensité a été supérieure à la moyenne, et l'éruption volcanique de La Soufrière en 2021 à Saint-Vincent-et-les Grenadines, a souligné combien il est important et urgent de soutenir les capacités nationales et régionales de préparation et d'intervention en cas de choc. Les efforts déployés pour faire face à la COVID-19 ont conduit le PAM à renforcer sa collaboration avec la CDEMA, les gouvernements, les donateurs et l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire et de développement. Le PAM continue de développer ses partenariats, y compris avec la CCRIF SPC et avec les établissements d'enseignement.
27. L'adaptation des mesures de protection sociale pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables a constitué un volet important de l'aide apportée par le PAM dans les interventions d'urgence. La COVID-19 est un élément déterminant qui incite à renforcer les systèmes de protection sociale pour améliorer leur réactivité face aux chocs. La protection sociale a permis de faire face aux conséquences socioéconomiques de la pandémie, grâce à l'assistance technique et à l'appui direct apportés par le PAM pour répondre aux besoins les plus urgents dans plusieurs pays et territoires.
28. L'intervention du PAM à la suite de l'éruption de La Soufrière a mis à profit les enseignements tirés de ses interventions récentes, y compris celle menée face à la COVID-19. Elle a mis en évidence combien il est important de renforcer les mesures de préparation pour que l'intervention des partenaires nationaux et régionaux et du PAM soit plus efficace. Les investissements en faveur d'activités de préparation adaptées au contexte des Caraïbes ont permis d'apporter un soutien immédiat aux interventions dirigées par les pays en intégrant les compétences du PAM dans les dispositifs nationaux et régionaux. Le PAM a facilité la numérisation de plusieurs procédures gouvernementales, afin d'améliorer la prise de décisions et la transparence.

29. L'évolution du contexte régional et de la demande relative à l'aide du PAM a montré que les priorités du PSMPP étaient pertinentes. Le PAM a également réorienté son action en l'axant plus largement sur les risques et les vulnérabilités à l'échelle régionale et en s'attachant davantage à aider les gouvernements et les communautés à renforcer leur résilience. Le renforcement des capacités et l'assistance technique assurés au titre du PSMPP sont conçus pour que les investissements à effet catalyseur favorisent la durabilité et la consolidation des liens entre les trois effets directs stratégiques. Il s'agit notamment d'adopter une approche globale visant à renforcer les systèmes, qui inclut la numérisation et l'utilisation de solutions novatrices; applique une stratégie à plusieurs volets pour développer les capacités des ressources humaines des partenaires, tout en formant les générations futures d'intervenants en situation d'urgence et de spécialistes de la protection sociale; et améliore le prépositionnement des ressources pour que les interventions soient plus rapides et plus appropriées.
30. D'après une enquête d'opinion menée par le PAM en 2021, les gouvernements, les institutions régionales, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et le secteur privé considèrent que le PAM est un partenaire de choix pour les interventions d'urgence, l'évaluation de la sécurité alimentaire et la protection sociale. La plupart des personnes interrogées ont estimé que l'action du PAM était efficace pour renforcer les capacités d'intervention en situation d'urgence et qu'il soutenait les priorités en matière de développement. Les partenaires soutiennent l'engagement accru du PAM en faveur de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires, de la protection sociale, de l'analyse des données et de la vulnérabilité et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
31. La conception du PSMP repose également sur les données factuelles significatives produites ces dernières années par le bureau multipays pour les Caraïbes, ainsi que sur les constatations issues de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités, sur les conclusions relatives au renforcement des capacités tirées des évaluations décentralisées et sur l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience. Enfin, elle a été éclairée par l'évaluation finale du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2017-2021.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2022-2026 et d'autres cadres

32. Le PSMP est harmonisé avec le Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2022-2026 (ci-après "le Plan-cadre plurinational"), qui répond à l'échelle du système aux priorités nationales et régionales. Le Plan-cadre plurinational établit quatre priorités stratégiques:
- prospérité partagée et résilience économique;
 - égalité, bien-être et principe consistant à "ne laisser personne de côté";
 - résilience face au changement climatique et aux chocs et gestion durable des ressources naturelles; et
 - paix, sécurité, justice et état de droit.

33. Le PSMP, qui concorde avec les priorités stratégiques 1, 2 et 3 du Plan-cadre plurinational, a été établi sur la base des éléments suivants: une étude des Nations Unies sur les avantages comparatifs, une enquête du PAM sur les impressions des partenaires, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement³⁶, le plan stratégique de la CARICOM, le plan d'action régional de la CARICOM en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et le mécanisme d'intervention régional de la CDEMA et sa stratégie globale régionale de gestion des catastrophes, et le cadre de résultats pour 2014-2024.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

34. Le PSMP a été mis au point en collaboration avec les parties prenantes nationales et régionales, parmi lesquelles des organisations de la société civile, et avec des partenaires de développement, afin qu'il soit harmonisé et en synergie avec les priorités régionales. L'enquête sur les impressions des partenaires a permis de mieux comprendre comment le PAM est perçu dans cette région et de définir les priorités. Des consultations ont eu lieu avec les partenaires pour examiner la ligne de visée, communiquer les effets directs et les produits escomptés et étudier les possibilités de renforcer la collaboration. Ces initiatives ont tiré parti d'autres processus consultatifs qui ont servi à formuler le Plan-cadre plurinational, auquel le PAM est associé.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

35. Le PSMP contribuera directement à atteindre les résultats convenus avec les 22 pays et territoires couverts par le Plan-cadre plurinational. Il reflète le double mandat du PAM et les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Il est reconnu dans ce plan qu'il est essentiel de gérer efficacement les chocs pour ne pas perdre les acquis en matière de développement et pour mettre la région sur la voie de la réalisation des ODD et du relèvement après la pandémie de COVID-19, d'une manière durable et porteuse de transformation.
36. Compte tenu de l'aggravation des vulnérabilités et de l'insécurité alimentaire observée au cours des deux dernières années et du risque que se produise chaque année un choc climatique ou autre ayant de graves répercussions, le PSMP est axé sur le rôle de catalyseur que joue le PAM en transférant ses capacités aux acteurs nationaux et régionaux et en procédant à des changements au niveau des systèmes, qui facilitent des interventions locales plus efficaces en cas de choc. Le PSMP est conçu de manière à réduire la probabilité que des pays et des territoires aient besoin d'un appui régional et que la région soit contrainte de solliciter un soutien international.
37. Attendu que des investissements supplémentaires seront nécessaires pour combler les lacunes dans les capacités, en raison de la nature complexe de la vulnérabilité de la région caribéenne, le PSMP comprend des composantes relatives aux interventions en cas de crise qui prévoient une assistance directe aux populations touchées et la fourniture de services visant à faciliter les interventions menées par les gouvernements. Ces deux effets directs se complètent, afin de garantir que les besoins essentiels des populations touchées seront effectivement couverts pendant les situations d'urgence, tout en accompagnant les initiatives de renforcement des capacités qui sont au centre du PSMP. L'approche du renforcement des capacités adoptée par le PSMP vise à stimuler une transformation des capacités, qui garantit la pérennité grâce à l'institutionnalisation et repose sur un cadre

³⁶ Les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies réaffirment que les PEID constituent un cas à part entière en matière de développement durable, et mettent en exergue les mesures que la communauté internationale doit prendre en priorité pour les aider à concrétiser leurs aspirations en matière de développement durable.

d'amélioration des systèmes et sur la théorie du changement. Elle permettra d'améliorer la résilience systémique en prenant en considération un ensemble de types de capacités et en favorisant la création, la conservation, l'entretien et l'utilisation des capacités au sein des institutions intéressées au fil du temps. Cette approche renforcera l'environnement politique et le cadre réglementaire, l'efficacité et l'obligation redditionnelle des institutions, la planification et le financement stratégiques, la capacité de conception technique et d'exécution et la durabilité, grâce aux innovations et au capital humain. Elle associe des mesures et des investissements en vue d'atténuer les effets des chocs, tout en poursuivant des objectifs de renforcement de la résilience à long terme.

38. Le PSMP vise à prévoir et évaluer l'impact des chocs climatiques, économiques et autres et de planifier et financer durablement les mesures à prendre à cet égard. Il a pour objet de renforcer la résilience et de réduire la vulnérabilité face aux chocs, conformément à la théorie du changement qui y est énoncée et aux priorités du Plan-cadre plurinational. Le PSMP englobe des questions transversales, notamment l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, le principe consistant à "ne laisser personne de côté" et la protection, qui seront intégrées afin de contribuer aux résultats obtenus par le Plan-cadre plurinational en matière de problématique femmes-hommes et de transformation.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les gouvernements et les institutions régionales des Caraïbes ont des capacités renforcées pour se préparer, s'adapter et faire face aux chocs et au changement climatique

39. Le PAM s'emploie à faire en sorte que les institutions régionales et nationales puissent répondre aux besoins essentiels immédiats des hommes, des femmes, des garçons et des filles vulnérables en temps de crise. Pour ce faire, il renforcera la capacité des institutions à faire face aux chocs dans les domaines où il possède un avantage comparatif, notamment la gestion de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes alimentaires, la protection sociale, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, la numérisation et les solutions numériques et le financement novateur des risques de catastrophe. En investissant en faveur de mesures de préparation qui augmentent les ressources disponibles pour les interventions, renforcent les systèmes nécessaires pour intervenir et développent les ressources humaines, le PAM contribuera à accroître la résilience économique et climatique de la région des Caraïbes.
40. Cet effet direct concrétise le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix en permettant aux gouvernements de mettre en place des systèmes et des mécanismes qui réduisent les répercussions des chocs sur les femmes, tout en augmentant la capacité des populations à se relever. Il contribue à renforcer les institutions, les systèmes et les communautés en dehors des situations d'urgence, y compris moyennant le recours à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

Domaine d'action privilégié

41. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

42. Cet effet direct stratégique concorde avec les priorités nationales exposées dans le Plan-cadre plurinational, plus particulièrement:
- la priorité stratégique 2 (égalité, bien-être et principe consistant à ne laisser personne de côté), effet 4: les populations des Caraïbes ont un accès équitable à des services de protection sociale, d'éducation, de santé et de soins universels, de bonne qualité et réactifs en cas de choc, et les utilisent; et

- la priorité stratégique 3 (résilience face au changement climatique et aux chocs, et gestion durable des ressources naturelles), effet 5: les populations, les communautés et les institutions des Caraïbes renforcent leur capacité d'adaptation en vue de gérer les risques de catastrophe et de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets de manière inclusive et en tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Produits escomptés

43. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations caribéennes vulnérables recueillent les fruits de systèmes nationaux et régionaux renforcés qui sont à même de mieux prévoir et évaluer les répercussions des chocs et de planifier et financer les interventions correspondantes.
- Les populations caribéennes vulnérables recueillent les fruits d'une chaîne d'approvisionnement humanitaire et de capacités logistiques renforcées, qui permettent de protéger leur accès aux produits alimentaires et aux moyens d'existence.
- Les populations caribéennes vulnérables bénéficient de systèmes de protection sociale renforcés qui réduisent la pauvreté et la vulnérabilité, stimulent la résilience et apportent une assistance aux personnes touchées par un choc afin de protéger leur accès aux produits alimentaires et aux moyens d'existence.
- Les gouvernements des Caraïbes peuvent compter sur des systèmes alimentaires renforcés qui permettent d'améliorer l'accès des populations en situation d'insécurité alimentaire à des aliments nutritifs abordables.

Activités essentielles

Activité 1: Assurer des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités à l'intention des gouvernements et des institutions régionales dans les domaines de compétence spécialisée du PAM

Sous-activité 1.1: Assurer des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités pour permettre à la CDEMA et aux gouvernements de prévoir et d'évaluer les répercussions des chocs et de mieux planifier et financer les interventions correspondantes

44. Dans un contexte où les PEID sont régulièrement sujets à des catastrophes, il est essentiel pour les populations touchées par un choc que la gestion de l'ensemble des maillons de la chaîne d'approvisionnement soit efficace. Mettant à profit la collaboration régionale dans le cadre du programme de gestion de la logistique et des secours de la CDEMA, le PAM investira dans des dispositifs relatifs aux chaînes d'approvisionnement capables de suivre en temps réel et de coordonner les biens et les articles de secours. La mise en place et l'exploitation d'une plateforme logistique régionale aideront la CDEMA, les gouvernements et les autres partenaires à prépositionner et à mobiliser des secours de manière plus efficace. Cette plateforme contribuera à l'initiative entreprise à l'échelle des Caraïbes pour renforcer les capacités des spécialistes actuels et futurs en matière de logistique et d'interventions d'urgence, moyennant des simulations et une formation portant sur la logistique en situation d'urgence, la gestion des entrepôts et des parcs de véhicules et la livraison "sur le dernier tronçon du parcours", notamment sur le ciblage et la distribution de l'assistance.
45. Le PAM exploitera son savoir-faire mondial concernant les télécommunications d'urgence pour aider la CDEMA et ses États participants à renforcer leurs capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

46. En collaboration avec la CDEMA, le PAM apportera un soutien adapté concernant l'élaboration de politiques nationales de gestion des catastrophes et les plans logistiques nationaux et sous-régionaux, avec des simulations, une formation et des exercices connexes, afin d'améliorer les interventions menées par les pays des Caraïbes face à tous les types de chocs.

Sous-activité 1.2: Renforcer les capacités des gouvernements nécessaires pour faire face aux chocs grâce aux systèmes et programmes de protection sociale en place

47. De 2018 à 2020, le PAM et Oxford Policy Management ont réalisé huit études de cas, à Aruba, au Belize, en Dominique, au Guyana, en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Sint Maarten et à la Trinité-et-Tobago, ainsi qu'une étude régionale qui a examiné les possibilités d'assurer une protection sociale pour venir en aide aux personnes touchées par des chocs. Ces études ont mis en évidence qu'il est tout à fait possible de faire jouer un rôle plus important à la protection sociale dans les interventions en cas de choc et le renforcement de la résilience dans les Caraïbes. À la suite de la COVID-19, la situation a évolué rapidement en faveur de dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs: les gouvernements de la région ont utilisé la protection sociale pour atténuer les conséquences socioéconomiques et se sont efforcés de renforcer et d'élargir les dispositifs de protection sociale en incorporant les risques, les objectifs relatifs à la résilience et les capacités d'intervention. Ces initiatives, qui permettent de mieux préparer les dispositifs de protection sociale des Caraïbes en vue de faire face aux chocs futurs, peuvent être accélérées grâce à des investissements en faveur de la préparation et à la consolidation des liens avec la gestion des risques de catastrophe, afin de mettre pleinement à profit la protection sociale en tant que mode opératoire dans les interventions en cas de choc.
48. Le PAM s'emploiera avec les institutions régionales et nationales à développer les systèmes de protection sociale et permettre leur transposition à plus grande échelle en cas de choc, et à renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables. Ces efforts seront axés sur les dispositifs et les capacités institutionnels, les systèmes de ciblage, les systèmes d'information, les mécanismes de livraison, la coordination et le financement, en prenant systématiquement en compte les facteurs liés au sexe et à l'âge. Ces investissements renforcent les programmes de protection sociale de base, qu'un choc se produise ou non, garantissant que les personnes et les ménages les plus vulnérables et à risque bénéficieront d'un soutien.

Sous-activité 1.3: Appuyer les mécanismes d'adaptation au changement climatique et de financement des risques, en établissant notamment des liens avec les dispositifs de protection sociale

49. Les travaux de recherche menés par le PAM et Oxford Policy Management ont mis en évidence les graves difficultés rencontrées pour financer les interventions en raison de la marge de manœuvre budgétaire limitée et de l'étendue de la couverture des programmes en dehors des situations d'urgence. Il n'existe dans la région aucun mécanisme de financement des risques en lien avec la protection sociale, et peu de gouvernements disposent de fonds de réserve pour développer la protection sociale en cas de choc. Le PAM continuera de collaborer avec ses partenaires pour élargir le financement des risques afin d'obtenir rapidement des ressources fiables et souples pour les interventions, en tirant parti de l'expérience qu'il a acquise avec la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, le financement fondé sur les prévisions météorologiques et la micro-assurance.

50. La stratégie de renforcement des systèmes appliquée par le PAM consistera à plaider en faveur de l'amélioration des capacités régionales et nationales de financement des risques, afin que les populations les plus vulnérables soient mieux protégées et que des fonds suffisants leur parviennent rapidement en transitant par des systèmes réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique femmes-hommes, lorsque des catastrophes majeures se produisent. Les efforts porteront notamment sur la formation, les échanges de connaissances techniques, l'amélioration de l'analyse des différences d'impact des catastrophes sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles, la mise à l'essai de méthodes novatrices de financement et le renforcement des liens avec des moyens d'existence durables.

Sous-activité 1.4: Renforcer la résilience des systèmes alimentaires nationaux et régionaux afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

51. Attendu que 80 pour cent des vivres consommés sont importés, la région est très vulnérable face à la désorganisation des systèmes alimentaires, et la COVID-19 met en lumière la fragilité de ces systèmes. Dans le contexte des PEID, la faiblesse des systèmes alimentaires aggrave les effets des chocs et augmente le temps nécessaire aux plus vulnérables pour se relever. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 a été l'occasion pour les Caraïbes de trouver des solutions concernant des systèmes alimentaires résilients, d'investir dans ces systèmes et de les transposer à plus grande échelle afin de relever les nouveaux défis en matière de sécurité alimentaire.
52. Le PAM collaborera avec les gouvernements, la CARICOM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres entités en vue d'intégrer les systèmes alimentaires dans les politiques et les plans nationaux, d'appuyer les initiatives favorables aux petits exploitants, de renforcer les capacités nécessaires pour assurer l'efficacité de la gestion des systèmes alimentaires et de la logistique, et d'analyser et améliorer certains aspects de la consommation afin de remédier aux problèmes à l'origine du surpoids et de l'obésité.

Partenariats

53. Le PAM collaborera avec la CDEMA à l'échelle régionale et avec les ministères chargés de la protection sociale, de la gestion des catastrophes, de l'agriculture et des finances à l'échelle nationale. Afin d'harmoniser les investissements et les interventions pour maximiser les ressources, le PAM collaborera avec ses partenaires des Nations Unies, parmi lesquels la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), ainsi qu'avec la Banque mondiale, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque interaméricaine de développement et d'autres partenaires de développement. Les partenariats avec des organisations régionales, y compris la CARICOM, la CCRIF SPC et l'OECO, pour ce qui est des activités de plaidoyer, de la coopération Sud-Sud et du partage des meilleures pratiques, seront renforcés afin d'éclairer les politiques et la planification.

Hypothèses

54. Cet effet direct repose sur l'hypothèse que les institutions régionales et nationales continueront d'appuyer le renforcement des capacités et que les donateurs maintiendront leur soutien. Il est supposé également que le bureau multipays mobilisera des renforts afin d'éviter toute discontinuité dans les activités de renforcement des capacités en cours.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

55. Cet effet direct est conçu pour transférer les compétences fondamentales du PAM aux institutions nationales et régionales et pour réduire de plus en plus la nécessité de prendre des mesures au titre des deux effets directs en cas de situation d'urgence du PSMP. Axées sur le renforcement des systèmes en vue d'améliorer la résilience et sur l'égalité, toutes les interventions visent à transférer progressivement les actifs et les systèmes aux partenaires nationaux et régionaux.

Effet direct stratégique 2: Les populations touchées par une crise dans les Caraïbes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les chocs

56. Le PAM viendra en aide aux populations touchées par un choc en mettant à leur disposition des transferts de type monétaire ou des vivres en cas d'événements nécessitant une assistance internationale. Cet effet direct vise à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels et aux autres besoins essentiels des populations sinistrées, tout en établissant un lien avec l'effet direct stratégique 1 moyennant une composante intégrée de renforcement des capacités destinée à aider les gouvernements à consolider leurs systèmes en prévision d'interventions futures. L'articulation entre les résultats de l'action humanitaire et du développement sera renforcée en tenant compte des divers facteurs de vulnérabilité antérieurs à la crise et des multiples besoins, débouchés et expériences des hommes, des femmes, des garçons et des filles, et en acheminant l'assistance par le biais de systèmes de protection sociale inclusifs, lorsque cela est possible. S'il y a lieu, des messages appropriés sur la nutrition et des activités d'analyse seront intégrés dans les interventions. Dans les situations d'urgence de moindre ampleur, le PAM peut envisager de faciliter les interventions menées par la région en affectant du personnel spécialisé auprès des dispositifs d'intervention de la CDEMA.

Domaine d'action privilégié

57. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

58. Cet effet direct stratégique concorde avec les priorités nationales énoncées dans le Plan-cadre plurinational, plus précisément:

- la priorité stratégique 2 (égalité, bien-être et principe consistant à ne laisser personne de côté), effet 4: les populations des Caraïbes ont un accès équitable à des services de protection sociale, d'éducation, de santé et de soins universels, de bonne qualité et réactifs en cas de choc, et les utilisent; et
- la priorité stratégique 3 (résilience face au changement climatique et aux chocs, et gestion durable des ressources naturelles), effet 5: les populations, les communautés et les institutions des Caraïbes renforcent leur capacité d'adaptation en vue de gérer les risques de catastrophe et de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets de manière inclusive et en tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Produits escomptés

59. Les produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:

- Les populations touchées reçoivent des transferts de type monétaire ou une assistance alimentaire en nature leur permettant de satisfaire leurs besoins essentiels, de protéger leurs moyens d'existence et de préserver leur état nutritionnel.
- Les populations touchées recueillent les fruits de systèmes renforcés permettant de distribuer des vivres, des bons et une assistance monétaire.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire d'urgence au moyen de transferts de type monétaire ou de transferts en nature aux populations touchées par un choc

Sous-activité 2.1: Fournir une assistance alimentaire d'urgence au moyen de transferts de type monétaire ou de distributions en nature

60. Pour accélérer les interventions, le PAM exploitera les données sur la vulnérabilité d'avant la crise et les systèmes intégrés de gestion de l'information, complétés par des évaluations après la catastrophe, y compris des analyses par sexe et par âge, en vue d'effectuer des transferts de type monétaire non assortis de conditions en faveur d'un plus grand nombre de bénéficiaires par le biais des systèmes nationaux de distribution. Lorsqu'il n'est pas possible d'effectuer des transferts de type monétaire, le PAM distribuera des vivres dans les toutes premières phases des interventions et les autorités nationales et les acteurs humanitaires assureront des activités complémentaires. L'assistance du PAM comprendra des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour remédier à la vulnérabilité des populations touchées. Des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information et des activités de suivi faciliteront la reddition de comptes et aideront à tirer des enseignements. Une assistance assortie de conditions pourrait être introduite progressivement pour contribuer à rétablir les moyens d'existence et réduire à terme l'exposition aux catastrophes d'une manière équitable.

Sous-activité 2.2: Assurer à l'intention des partenaires nationaux et régionaux des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités concernant les transferts de type monétaire ou les transferts en nature destinés aux populations touchées

61. Une assistance technique sera apportée dans les premiers stades des interventions d'urgence afin de faciliter la mise en place de l'intervention et des systèmes de distribution. Lorsque cela est possible, le PAM collaborera avec les systèmes nationaux de protection sociale pour faciliter l'intensification des activités entreprises pour faire face aux chocs.

Partenariats

62. Le PAM collaborera avec la CDEMA et avec les gouvernements dans les pays et les territoires touchés par des chocs. L'assistance sera coordonnée avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec d'autres entités des Nations Unies et avec des organisations non gouvernementales.

Hypothèses

63. Cet effet direct repose sur l'hypothèse que des événements à fort impact nécessitant une assistance internationale se produiront et que des donateurs alloueront un financement pour une intervention.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

64. La stratégie de transition applicable à cet effet direct est intégrée dans l'effet direct stratégique 1, qui vise à transférer les capacités du PAM en matière d'interventions d'urgence aux institutions nationales et régionales. L'élément de cet effet direct relatif au renforcement des capacités consolide les travaux entrepris au titre de l'effet direct stratégique 1 en développant les capacités pendant les interventions d'urgence. Les pays et les territoires touchés par des chocs pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire au titre de l'effet direct stratégique 1.

Effet direct stratégique 3: Des plateformes et des services communs permettent aux gouvernements des Caraïbes d'intervenir rapidement et de manière efficace et coordonnée en cas de choc

65. Conscient que les failles et les blocages touchant la logistique, les télécommunications et la coordination nuisent à l'efficacité des interventions d'urgence, le PAM facilitera les opérations dirigées par les pouvoirs publics en tirant parti de ses capacités opérationnelles pour fournir des services communs aux gouvernements et aux partenaires de l'action humanitaire, en coordination avec la CDEMA et les gouvernements. Dans des situations d'urgence de faible ampleur, le PAM collaborera avec la CDEMA et les autorités nationales en vue d'améliorer la coordination et les interventions, moyennant l'affectation spécifique de personnel technique, selon les besoins.

Domaine d'action privilégié

66. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

67. Cet effet direct stratégique concorde avec les priorités nationales énoncées dans le Plan-cadre plurinational, plus précisément:

- la priorité stratégique 3 (résilience face au changement climatique et aux chocs, et gestion durable des ressources naturelles), effet 5: les populations, les communautés et les institutions des Caraïbes renforcent leur capacité d'adaptation en vue de gérer les risques de catastrophe et de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets de manière inclusive et en tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Produits escomptés

68. Les produits ci-après permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:

- Les populations touchées recueillent les fruits des services et des compétences logistiques mis à la disposition des cellules nationales de gestion des catastrophes, des organismes humanitaires et des partenaires, qui permettent à ces acteurs de recevoir, entreposer, transporter et distribuer rapidement des denrées alimentaires, des articles non alimentaires et des fournitures médicales d'une importance vitale.
- Les populations touchées recueillent les fruits des compétences spécialisées et des services de télécommunications d'urgence mis à la disposition des cellules nationales de gestion des catastrophes, des organismes humanitaires et des partenaires, qui permettent à ces acteurs de leur apporter rapidement une assistance d'une importance vitale.
- Les populations touchées recueillent les fruits du renforcement de la coordination d'interventions d'urgence inclusives, qui leur permet de bénéficier d'une assistance d'une importance vitale.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir un appui aux interventions d'urgence orchestrées à l'échelle des pays ou de la région

Sous-activité 3.1: Fournir un appui logistique à la CDEMA et aux bureaux nationaux de gestion des catastrophes et aux autres partenaires concernés afin d'améliorer la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement en situation d'urgence, notamment grâce à la fourniture de services communs si nécessaire

69. La coordination et la gestion de la logistique humanitaire posent de graves difficultés en raison des capacités limitées de l'infrastructure logistique de base et des dégâts occasionnés aux ports maritimes, aux aéroports, aux entrepôts et au réseau routier lorsque des chocs se produisent. Le PAM assure la coordination et les services logistiques afin que des articles de secours puissent être importés, entreposés, manutentionnés, transportés et distribués de manière efficace en période de crise, y compris en activant éventuellement une plateforme logistique régionale.

Sous-activité 3.2: Fournir des services de télécommunications d'urgence aux bureaux nationaux de gestion des catastrophes et aux autres partenaires concernés afin d'améliorer l'infrastructure de communication d'urgence

70. La vulnérabilité relative de l'infrastructure de télécommunications dans la région peut nuire à la coordination d'une intervention efficace en cas de situation d'urgence majeure. Le PAM complètera les capacités existantes et résoudra les problèmes de connectivité, en établissant si nécessaire des plateformes temporaires de connectivité pour les intervenants d'urgence et les populations touchées. Compte tenu de la forte participation du secteur privé dans ce domaine, le PAM ne devrait apporter son soutien que pendant une durée limitée.

Sous-activité 3.3: Apporter un appui en matière de coordination et de gestion de l'information aux partenaires nationaux et régionaux afin de garantir l'efficacité de l'assistance alimentaire assurée pendant les situations d'urgence

71. En cas de besoin, le PAM facilitera la coordination et la gestion de l'information à l'intention de ses partenaires dans les domaines de la logistique (y compris les interactions humanitaires et militaires), des télécommunications d'urgence, de la sécurité alimentaire et des transferts monétaires.

Partenariats

72. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les organisations nationales chargées de la gestion des catastrophes, la CDEMA et les partenaires humanitaires, afin d'assurer une coordination efficace et de fournir des services communs.

Hypothèses

73. Cet effet direct repose sur l'hypothèse que se produiront des chocs de grande ampleur nécessitant un appui international dans les domaines de la logistique, des télécommunications ou de la coordination.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

74. La stratégie de transition applicable à cet effet direct est intégrée dans l'effet direct stratégique 1, qui vise à transférer les capacités du PAM en matière d'interventions d'urgence aux partenaires pour que ces interventions soient gérées d'une manière efficace. Cet effet direct stratégique prévoit également d'intégrer les acteurs nationaux et régionaux dans les opérations menées par le PAM afin de renforcer leurs capacités par la pratique.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

75. Ce PSMP cible les hommes, les femmes, les garçons et les filles des pays et territoires touchés par des catastrophes ou des chocs périodiques, ou susceptibles de l'être. Il devrait permettre de venir en aide initialement à 1,36 million de bénéficiaires indirects et à 100 000 bénéficiaires directs, chiffres qui seront revus en fonction de l'ampleur effective des chocs et du nombre de personnes touchées.

76. Dans le cadre de l'effet direct stratégique 1, le calcul du nombre de bénéficiaires indirects est fondé sur le niveau de pauvreté dans les pays et les territoires où le bureau multipays apporte une assistance technique, lequel est un indicateur indirect du nombre de personnes susceptibles d'être les plus touchées par des catastrophes futures et d'avoir besoin d'une assistance; celle-ci leur sera fournie dans le cadre des programmes renforcés régionaux et nationaux de gestion des catastrophes et de protection sociale. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec les priorités et les systèmes nationaux et est fondé sur des évaluations des risques tenant compte de la pauvreté, du sexe, de l'âge, du handicap et des autres vulnérabilités. Les femmes participeront de manière équitable à la conception, à l'exécution et au suivi des activités pour qu'hommes et femmes bénéficient des avantages sur un pied d'égalité.
77. Si une situation d'urgence nécessite une aide internationale, le PAM apportera dans un premier temps une assistance directe à 20 000 bénéficiaires dans le cadre de l'activité 2, complétée par une assistance indirecte au titre de l'activité 3. Les interventions seront adaptées en fonction des besoins supplémentaires moyennant des révisions du PSMP fondées sur des évaluations, si nécessaire; on veillera également à ce que les femmes et les hommes participent équitablement aux interventions communautaires, notamment aux prises de décisions, pour faire en sorte que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons soient satisfaits. L'établissement de liens entre les interventions dans le cadre de l'activité 2 et la protection sociale assurée par le gouvernement contribue à garantir la participation effective des personnes handicapées, des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables spécifiques aux interventions.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ
(TOUTES LES ANNÉES)**

Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total*
1 (indirects)	1.3	1	Filles	234 000	234 000	234 000	234 000	234 000	234 000
			Garçons	237 000	237 000	237 000	237 000	237 000	237 000
			Femmes	445 000	445 000	445 000	445 000	445 000	445 000
			Hommes	444 000	444 000	444 000	444 000	444 000	444 000
			Total	1 360 000					
2 (directs)	2.1	2	Filles	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000
			Garçons	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400	22 000
			Femmes	5 900	5 900	5 900	5 900	5 900	29 500
			Hommes	6 100	6 100	6 100	6 100	6 100	30 500
			Total	20 000	100 000				
3 (indirects)		3	Filles	900	900	900	900	900	4 500
			Garçons	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	5 500
			Femmes	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	27 000
			Hommes	5 600	5 600	5 600	5 600	5 600	28 000
			Total	20 000	100 000				
Total directs (hors chevauchement)				20 000	100 000				
Total indirects (hors chevauchement)				1 360 000					

* L'effet direct stratégique 1 prévoit un appui continu pendant toute la durée du PSMP. Les effets directs stratégiques 2 et 3 prévoient que différents pays et territoires seront touchés par des chocs chaque année.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Type de bénéficiaire	Effet direct stratégique 2	
	Activité 2	
	Personnes touchées par un choc	Personnes touchées par un choc
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	360	
Légumes secs	160	
Huile	25	
Sel	5	
Total kcal/jour	2 117	
% de kcal d'origine protéique	14	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		1,50
Nombre de jours d'alimentation par an	60	60

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	1 080	1 826 347
Légumes secs	480	1 404 441
Huiles et matières grasses	75	235 125
Aliments composés et mélanges	0	0
Autres	15	19 478
Total (produits alimentaires)	1 650	3 485 390
Transferts de type monétaire		9 000 000
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	1 650	12 485 390

78. Le PAM aura recours aux transferts de type monétaire lorsque les marchés et d'autres conditions le permettront, en respectant les modes opératoires des systèmes nationaux de protection sociale. La décision d'opter pour des transferts de type monétaire ou des transferts en nature sera prise en fonction des principes d'efficacité, d'efficience, d'équité, d'économie et de sûreté, et des analyses par sexe et par âge seront utilisées pour veiller à ce que les femmes, les hommes, les garçons et les filles bénéficient des avantages sur un pied d'égalité. La valeur des transferts est estimée sur la base des opérations précédentes et pourra être ajustée en fonction des besoins.

4.3 Capacité du bureau multipays et profil du personnel

79. En 2018, le PAM a rouvert son bureau dans les Caraïbes, qui est devenu officiellement un bureau multipays en 2021. Le bureau principal est à la Barbade, et des bureaux satellites sont implantés en Dominique, au Guyana, en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et aux Îles Vierges britanniques. Le PAM renforcera sa présence au Belize et à la Trinité-et-Tobago afin d'améliorer la coordination avec les plateformes des Nations Unies dans les Caraïbes. La structure du bureau est conçue pour assurer l'exécution des fonctions essentielles prévues dans le présent PSMP, lesquelles sont axées sur le renforcement des capacités, et en sus de cette structure, des spécialistes pourront être détachés auprès de partenaires locaux, le cas échéant.

4.4 Partenariats

80. Le PSMP concorde avec les priorités nationales et régionales, telles qu'énoncées dans le Plan-cadre plurinational et sa théorie du changement. Le PAM participe aux équipes de pays des Nations Unies dans le cadre de cinq bureaux de coordonnateurs résidents, assurant ainsi un appui coordonné aux gouvernements. Le PAM participe également aux équipes techniques de secours d'urgence des Nations Unies dans l'ensemble de la région et dirige l'équipe à la Barbade et l'OECD.

81. Le PAM continue de collaborer étroitement avec la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la FAO, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement et ONU-Femmes, afin de coordonner les efforts visant à renforcer les systèmes gouvernementaux, moyennant la formulation de politiques, la production de données probantes et l'échange de connaissances, et à favoriser la résilience des agriculteurs et contribuer aux mesures faisant suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021.

82. Le PAM collabore avec la CDEMA et étudie activement les possibilités de partenariat avec d'autres organisations régionales, comme l'OECD, pour ce qui est de la formulation de politiques et de la recherche. La CARICOM est un important partenaire régional, en particulier pour les activités de recherche et de plaidoyer portant sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires. Le PAM travaille avec la CCRIF SPC et avec d'autres acteurs sur des approches novatrices du financement des risques de catastrophe. Il est associé à l'Université des Indes occidentales, à la CDEMA et à d'autres entités pour partager les connaissances et former la prochaine génération de spécialistes caribéens des interventions d'urgence et de la protection sociale, et il facilite la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entre acteurs nationaux et régionaux. Le PAM collabore dans tous ces domaines avec de multiples autres partenaires de développement dans l'ensemble de la région des Caraïbes.
83. À l'échelle nationale, le PAM collabore avec les ministères responsables de la protection sociale et des finances et avec les organismes nationaux chargés de la gestion des catastrophes, pour renforcer les systèmes en vue d'accroître leur résilience face aux crises et d'améliorer leur efficacité en cas de situation d'urgence. Le PAM étudiera les possibilités de partenariat avec les bureaux nationaux chargés de la problématique femmes-hommes et les autres entités qui travaillent sur ces questions, notamment celles relatives aux droits des femmes, à la participation des hommes pour faire progresser l'égalité et à l'inclusion des personnes handicapées, afin de contribuer à l'obtention d'effets directs tenant compte de la problématique femmes-hommes et porteurs de transformation.
84. Le PAM continuera d'étudier les possibilités de collaborer avec le secteur privé, s'agissant de contribuer à des solutions novatrices liées à la mise en place de la plateforme logistique régionale et du centre d'excellence et des capacités, des mesures et des moyens logistiques connexes.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

85. Pour mesurer les progrès accomplis vers l'obtention des résultats et ajuster ses programmes, le PAM mettra en œuvre un plan de suivi et d'évaluation détaillé, qui prendra en considération les questions intersectionnelles et la problématique femmes-hommes et comprendra un suivi des distributions et un suivi post-distribution, des enquêtes de satisfaction réalisées auprès des usagers et d'autres outils. Le PAM collaborera étroitement avec ses partenaires pour suivre les progrès réalisés au regard des indicateurs de résultats au titre du PSMP et du Plan-cadre plurinational, en effectuant notamment des examens préalables et des évaluations conjoints. Pour assurer un suivi efficace dans le contexte plurinational de la région des Caraïbes, le PAM s'appuiera également sur ses partenariats avec des institutions régionales et nationales, afin de renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation.
86. Le PAM effectuera une évaluation décentralisée indépendante au cours du premier semestre de la période couverte par le PSMP, afin de produire des données probantes et de formuler des recommandations visant à optimiser l'exécution, ainsi qu'une évaluation centralisée finale pour produire des données probantes et tirer des enseignements qui serviront à éclairer l'élaboration du prochain PSMP et à satisfaire aux exigences en matière d'obligation redditionnelle.
87. Les constatations issues des activités de suivi et d'évaluation serviront à élaborer des documents sur les enseignements tirés, qui seront diffusés au sein du PAM et auprès des partenaires extérieurs et seront utilisés pour éclairer les programmes futurs, s'agissant en particulier des modalités de renforcement des capacités institutionnelles et d'autres domaines qui pourraient nécessiter l'appui du PAM.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

88. *Exposition aux chocs climatiques.* Avec 30 tempêtes auxquelles un nom a été attribué, dont 13 sont devenues des ouragans, la saison des ouragans de 2020 dans l'Atlantique a battu tous les records. Pour la cinquième année consécutive, son intensité a été supérieure à la normale. Les pays et les territoires visés par le PSMP n'ayant pas les capacités opérationnelles et financières suffisantes pour gérer des catastrophes de grande ampleur, le risque posé par les ouragans et par les autres chocs liés au climat est important. L'effet direct stratégique 1 est conçu comme une mesure d'atténuation permettant d'accroître la capacité d'intervention nationale et régionale et de déclencher rapidement une opération conjointe.
89. *Impacts durables de la COVID-19.* En raison de la réticence à l'égard du vaccin, des nouveaux variants et d'autres facteurs, les répercussions socioéconomiques et sanitaires de la pandémie risquent de perdurer. En conséquence, l'assistance directe du PAM pourrait être davantage sollicitée et, d'autre part, compte tenu de l'ampleur mondiale de la pandémie, l'attention et les ressources pourraient être détournées des objectifs de renforcement des capacités à long terme.
90. *Réorientation des rôles attribués à chacun des deux sexes.* La charge inégale pesant sur les femmes et les hommes pendant la pandémie de COVID-19 pourrait compromettre l'obtention des résultats. Afin de réduire ce risque, les considérations liées à la parité des sexes seront intégrées, ce qui renforcera la capacité du PAM à tenir compte de la problématique hommes-femmes et à garantir une approche porteuse de transformation à cet égard.

Risques opérationnels

91. *Capacité d'intervention des partenaires.* Les moyens limités et les chevauchements entre les institutions régionales et nationales pourraient entraîner des retards dans la livraison des vivres et des articles non alimentaires en cas de choc. L'effet direct stratégique 1 a pour objet d'augmenter la capacité des partenaires nationaux à fournir une assistance aux personnes les plus touchées.
92. *Sécurité.* Les taux élevés de criminalité font courir des risques au personnel et aux bénéficiaires dans certains pays et territoires. Le PAM appliquera les règles de sécurité des Nations Unies et restera en contact étroit avec les communautés et les autorités locales dans les zones où il intervient.

Risques fiduciaires

93. *Fraude.* Le PAM prendra toutes les précautions nécessaires pour prévenir la fraude et la corruption, dans ses opérations de renforcement continu des capacités et lorsque l'assistance internationale afflue pendant les situations d'urgence. Il veillera à ce que le personnel reçoive une formation appropriée et soit sensibilisé à ces questions, et établira des processus de suivi rigoureux. Afin d'éviter tout risque de détournement des transferts de type monétaire, le PAM surveillera régulièrement les distributions et travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires.

Risques financiers

94. *Taux de change.* Les taux sont stables dans la plupart des pays et des territoires, étant donné qu'ils sont souvent indexés sur le dollar des États-Unis. Les prix des denrées alimentaires peuvent être instables pendant les situations d'urgence. Pour éviter un gaspillage des ressources, le PAM s'efforcera de repositionner les biens et les produits alimentaires et de passer des accords avec les fournisseurs avant la saison des ouragans.

5.3 Garanties sociales et environnementales

95. Lorsqu'il conçoit et met en œuvre ses opérations et les activités relevant des programmes, le bureau multipays pour les Caraïbes applique des normes environnementales et sociales. La conception et l'exécution des activités seront conformes aux garanties sociales et environnementales du PAM afin de prévenir, d'éviter ou d'atténuer tout impact négatif potentiel, tant direct qu'indirect. Des plans à dimension environnementale et sociale seront élaborés projet par projet, en fonction du contrôle des garanties obligatoire. Toutes les interventions, en particulier celles menées au titre des effets directs stratégiques 2 et 3, seront complétées par des mesures de collecte des déchets solides. La réduction des pertes et des déchets sera encouragée dans toutes les interventions, s'agissant notamment de la gestion des articles de secours non sollicités et de l'appui en faveur de la promotion d'autres contributions apportées par des systèmes nationaux et régionaux. La plateforme logistique prendra également en compte les solutions vertes.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	Activité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
		2022	2023	2024	2025	2026	
1	1	6 976 202	7 234 096	6 545 784	6 184 500	6 094 423	33 035 005
2	2	4 932 492	5 180 450	5 159 794	5 311 618	5 219 088	25 803 442
3	3	3 033 546	2 120 408	1 892 253	1 831 288	1 799 170	10 676 664
Total		14 942 239	14 534 954	13 597 831	13 327 406	13 112 682	69 515 111

96. L'effet direct stratégique 1 représente près de 50 pour cent des besoins, conformément à la stratégie globale du PAM qui joue le rôle de catalyseur au regard des priorités régionales et nationales. Le PAM collaborera étroitement avec ses partenaires pour faire en sorte que les pays et les territoires prioritaires bénéficient d'une assistance technique et que les mesures prises soient stratégiques, coordonnées et efficaces afin de tirer pleinement parti des ressources disponibles. Les effets directs stratégiques 2 et 3 sont conçus pour répondre rapidement aux besoins immédiats en cas de situation d'urgence de grande ampleur. Les fonds consacrés à des activités favorisant l'égalité des sexes représentent 12 pour cent du budget total.

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

97. Les fonds destinés aux activités du PAM dans les Caraïbes ont considérablement augmenté en raison de l'évolution des besoins et de la prise de conscience que le PAM est un partenaire de choix, et ce soutien devrait se poursuivre. La stratégie de mobilisation des ressources du PSMP fait fond sur cette expérience.

98. Le bureau multipays pour les Caraïbes développera les partenariats et explorera des sources de financement nouvelles et novatrices. Les programmes conjoints des Nations Unies seront poursuivis afin de mobiliser les ressources disponibles pour le renforcement des capacités. La stratégie de mobilisation des ressources vise à obtenir des résultats et les mettre en évidence et à faire du PAM un partenaire de choix efficace aux fins du renforcement des capacités et des interventions d'urgence.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE MULTIPAYS ÉTABLI POUR LES CARAÏBES (MARS 2022–DÉCEMBRE 2026)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 2: Les populations touchées par une crise dans les Caraïbes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les chocs

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les acteurs nationaux et régionaux sollicitent l'aide du PAM dans le sillage d'une situation d'urgence

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Activités et produits

2. Fournir une assistance alimentaire d'urgence au moyen de transferts de type monétaire ou de transferts en nature aux populations touchées par un choc. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations touchées reçoivent des transferts de type monétaire ou une assistance alimentaire en nature leur permettant de satisfaire leurs besoins essentiels, de protéger leurs moyens d'existence et de préserver leur état nutritionnel. (A: Ressources transférées)

Les populations touchées recueillent les fruits de systèmes renforcés permettant de distribuer des vivres, des bons et une assistance monétaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD****Effet direct stratégique 1: Les gouvernements et les institutions régionales des Caraïbes ont des capacités renforcées pour se préparer, s'adapter et faire face aux chocs et au changement climatique**

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les acteurs régionaux et nationaux participent efficacement aux activités mises en œuvre dans le cadre du plan stratégique multipays

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Activités et produits**1. Assurer des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités à l'intention des gouvernements et des institutions régionales dans les domaines de compétence spécialisée du PAM. (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les populations caribéennes vulnérables recueillent les fruits de systèmes nationaux et régionaux renforcés qui sont à même de mieux prévoir et évaluer les répercussions des chocs et de planifier et financer les interventions correspondantes. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations caribéennes vulnérables recueillent les fruits d'une chaîne d'approvisionnement humanitaire et de capacités logistiques renforcées, qui permettent de protéger leur accès aux produits alimentaires et aux moyens d'existence. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations caribéennes vulnérables bénéficient de systèmes de protection sociale renforcés qui réduisent la pauvreté et la vulnérabilité, stimulent la résilience et apportent une assistance aux personnes touchées par un choc afin de protéger leur accès aux produits alimentaires et aux moyens d'existence. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les gouvernements des Caraïbes peuvent compter sur des systèmes alimentaires renforcés qui permettent d'améliorer l'accès des populations en situation d'insécurité alimentaire à des aliments nutritifs abordables. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 3: Des plateformes et des services communs permettent aux gouvernements des Caraïbes d'intervenir rapidement et de manière efficace et coordonnée en cas de choc

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les acteurs nationaux et régionaux demandent que les services communs soient développés

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

3. Fournir un appui aux interventions d'urgence orchestrées à l'échelle des pays ou de la région. (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées recueillent les fruits des services et des compétences logistiques mis à la disposition des cellules nationales de gestion des catastrophes, des organismes humanitaires et des partenaires, qui permettent à ces acteurs de recevoir, entreposer, transporter et distribuer rapidement des denrées alimentaires, des articles non alimentaires et des fournitures médicales d'une importance vitale. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations touchées recueillent les fruits des compétences spécialisées et des services de télécommunications d'urgence mis à la disposition des cellules nationales de gestion des catastrophes, des organismes humanitaires et des partenaires, qui permettent à ces acteurs de leur apporter rapidement une assistance d'une importance vitale. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations touchées recueillent les fruits du renforcement de la coordination d'interventions d'urgence inclusives, qui leur permet de bénéficier d'une assistance d'une importance vitale (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité****Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)				
	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	
Domaine d'action privilégié	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	
Transferts	26 025 397	19 979 201	8 343 730	54 348 328
Mise en œuvre	2 781 490	2 496 557	986 496	6 264 544
Coûts d'appui directs ajustés	2 211 896	1 752 826	694 811	4 659 533
Total partiel	31 018 784	24 228 584	10 025 037	65 272 405
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 016 221	1 574 858	651 627	4 242 706
Total	33 035 005	25 803 442	10 676 664	69 515 111

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCRIF SPC	Société à portefeuille distinct du Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes
CDEMA	Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	objectif de développement durable
OECS	Organisation des États des Caraïbes orientales
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PEID	petit État insulaire en développement
PIB	produit intérieur brut
PSMP	plan stratégique multipays
PSMPP	plan stratégique multipays provisoire